

Pour une transition énergétique, levier de performance écologique et économique

Des choix stratégiques pour la croissance, l'emploi et l'environnement.

Confrontés à des défis environnementaux et énergétiques de grande ampleur, la plupart des pays industrialisés et émergents s'interrogent sur la façon de préserver l'environnement et de garantir leur approvisionnement en énergie, tout en améliorant leur indépendance énergétique et en promouvant leur développement économique.

La France n'échappe pas à ce questionnement. Les réflexions en cours sur la **transition énergétique** en témoignent. Les enjeux en termes de coûts d'accès à l'énergie sont particulièrement forts : l'énergie en Europe n'a jamais été aussi chère. Cette **hausse des coûts** résulte de l'alourdissement de la facture énergétique (le prix du baril de pétrole a été multiplié par 3,5 entre 2000 et 2012) et du nécessaire renouvellement des infrastructures. Alors que son système énergétique constitue – mais pour combien de temps ? – l'un de ses avantages compétitifs, la France ne fait pas exception à cette évolution. Fait aggravant pour la compétitivité de notre pays, les différentiels de coûts énergétiques se creusent. D'une part, entre l'Europe et les pays tiers, notamment les Etats-Unis : les prix du gaz pour les consommateurs industriels en Europe sont trois à quatre fois plus élevés que pour leurs concurrents américains. D'autre part, entre la France et l'Allemagne, où les prix de l'électricité pour les entreprises électro-intensives

sont inférieurs de 20 %, et pourraient l'être de 25 % en 2014. Cette situation a un impact direct sur la **compétitivité des entreprises françaises, en particulier les plus intensives en énergie, alors même que leurs marges sont les plus faibles de la zone euro**. Les choix qui seront faits dans les mois à venir seront donc cruciaux pour l'avenir de l'activité économique et de l'emploi sur notre territoire.

C'est pourquoi la transition énergétique de la France doit non seulement préserver l'environnement et la sécurité d'approvisionnement énergétique, mais aussi soutenir notre compétitivité par rapport à nos partenaires européens et extra-européens, en particulier celle de nos entreprises les plus sensibles à l'évolution de la situation énergétique. Elle contribuera, ainsi, au développement de l'emploi.

Les entreprises françaises revendiquent leur rôle d'intégrateur économique, social et environnemental. Elles sont, à ce titre, **les partenaires légitimes** des pouvoirs publics pour répondre aux attentes de la société en contribuant à proposer des solutions adaptées aux enjeux environnementaux et énergétiques. Afin de matérialiser cette démarche positive, elles souhaitent participer à la définition des objectifs et des mesures de la future loi de programmation, prévue à l'automne 2013.

Les membres du Cercle de l'Industrie et de l'Afep soutiennent les objectifs écologiques de la transition énergétique à condition de les atteindre au meilleur coût et dans des délais réalistes.

Ils sont convaincus qu'une transition énergétique réussie exige sur le long terme l'adoption d'un cadre politique et réglementaire national et européen cohérent, stable et apportant une visibilité indispensable aux acteurs économiques. Sur le court terme, elle nécessite des mesures urgentes, telles qu'un soutien aux entreprises intensives en énergie et exposées à la concurrence internationale.

Dans ce cadre, la transition énergétique doit prendre la forme d'une véritable stratégie nationale et être guidée par **quatre principes fondamentaux**.

1. Maîtriser les coûts de la transition énergétique

La transition énergétique doit être soutenable financièrement pour la France et a fortiori pour les entreprises françaises. Il convient d'en ajuster le rythme en fonction des opportunités identifiées et des coûts générés.

- **La croissance et l'emploi doivent être les principaux critères de décision**: dans le cadre d'une étude d'impact macro-économique, en tenant compte de l'évolution prévisible de notre croissance et des prix de l'énergie, il faut retenir le ou les scénarios énergétiques dont les effets sur la croissance et l'emploi sont les plus favorables. Dans ce contexte, le soutien à la compétitivité industrielle, en particulier celle des entreprises intensives en énergie ou exposées à la concurrence internationale, doit être une priorité.

Les scénarios sélectionnés doivent permettre de définir, sur des bases objectives, la trajectoire à adopter. Cette approche implique d'examiner l'hypothèse d'une réduction à 50 % de la part du nucléaire dans le bouquet électrique en France à l'horizon 2025 au regard des coûts et des implications économiques.

- **Notre pays doit s'appuyer sur ses atouts.**

La France dispose d'une offre énergétique très performante sur le plan économique et environnemental, grâce à deux atouts qu'il est essentiel de conserver et de développer :

- un parc nucléaire et hydraulique, largement amorti et compétitif, et qui produit une électricité très peu carbonée. Il faut le rentabiliser au maximum jusqu'à sa fin de vie économique, afin qu'il accompagne la transition énergétique.

- des filières énergétiques nationales d'excellence (outre le nucléaire, on peut citer le gaz, le pétrole, la cogénération, etc.) créatrices d'emplois et de valeur. Elles doivent être soutenues, en particulier à l'export.

- A court terme, la valorisation de nos atouts nationaux doit tenir compte des pratiques et des **mesures de soutien à la compétitivité énergétique pratiquées par nos partenaires économiques**. En Allemagne, les consommateurs électro-intensifs bénéficient d'un régime favorable, fondé sur des exemptions de charges, la rémunération de l'interruptibilité, et la redistribution des revenus des enchères sous forme de soutien à la R&D et de compensations de la hausse du prix de l'électricité due à l'ETS. Ce dispositif améliore nettement la compétitivité-coût de ces entreprises par rapport à leurs concurrentes françaises. Aux Etats-Unis, la possibilité d'explorer et d'exploiter les ressources de gaz de schiste ont permis une baisse considérable des prix de l'énergie et de la dépendance énergétique du pays, et stimule massivement la compétitivité de secteurs industriels intensifs en énergie.

Au regard de ces mesures de soutien, les pouvoirs publics doivent garantir à la centaine de sites des trente entreprises électro-intensives présentes en France un prix d'accès à l'électricité compétitif. Il est essentiel que cette approche soit étendue, en parallèle, à l'échelle communautaire.

- Maîtriser les coûts de la transition énergétique implique de fixer le prix de l'énergie à **un niveau qui reflète les coûts de production** de cette énergie, tout en protégeant les acteurs économiques les plus exposés à la concurrence internationale. Cela nécessite aussi de **réévaluer le système de financement public** du développement des énergies renouvelables, notamment au regard de la compétitivité-coût de l'énergie pour les entreprises françaises, et du niveau de maturité de ces énergies.

2. Développer la sobriété et l'efficacité énergétique

- L'industrie française a fait des efforts considérables dans ces domaines, diminuant sa consommation finale d'énergie de plus de 20 % entre 1999 et 2009. L'action publique doit s'orienter sur le soutien aux efforts d'innovation technique et organisationnelle des secteurs du bâtiment et du transport, principaux gisements d'économies d'énergie.

- L'action publique doit aussi accompagner les consommateurs industriels dans le choix et l'utilisation des technologies d'économies d'énergie innovantes, et leur proposer des outils de financement adaptés et ciblés, pour soutenir leur compétitivité. Une méthodologie pourrait être définie en collaboration avec les entreprises industrielles afin d'identifier, secteur par secteur, les mesures de sobriété énergétique qui présentent le meilleur rapport coût/ efficacité sur le long terme.

- La cogénération est un levier énergétique majeur notamment pour l'industrie et les bâtiments. Il est essentiel d'identifier et de garantir les conditions de poursuite des cogénérations existantes, compte-tenu de leur contribution au système électrique français.

3. Choisir des solutions flexibles et variées pour préparer l'avenir

- A l'horizon 2030/2050, notre marge de manœuvre en termes de technologies énergétiques sera plus large qu'aujourd'hui. Dans cette perspective de long terme, il faut que notre **bouquet énergétique** soit non seulement varié, mais aussi flexible, afin de pouvoir intégrer à tout moment l'évolution de nos besoins et des technologies disponibles. La **neutralité technologique** de l'intervention publique doit également être érigée en principe : aucune option ne doit être fermée, ni aujourd'hui, ni sur le long terme.

- Un **cadre réglementaire et administratif adapté** est indispensable pour encourager les investissements dans les infrastructures de réseau, l'innovation, et la R&D du secteur énergétique. Cela passe par la simplification et la stabilité des règles et des procédures (en matière d'autorisation de travaux, ou d'accès aux aides à la R&D).

- Enfin, préparer l'avenir dans une logique de ré-industrialisation de la France implique **un soutien à la structuration de nouvelles filières énergétiques compétitives**. Il faut une politique de filières adaptée aux spécificités et au rythme de développement de chaque technologie énergétique. Cette politique devra intégrer un volet "compétences", afin d'adapter les formations techniques et d'ingénierie aux besoins. La priorité devra être clairement donnée aux filières les plus prometteuses en termes de potentiel d'implantation en France et de perspectives à l'export, mais aussi de coût, de maîtrise des compétences et de retombées sur l'emploi. Les **énergies non conventionnelles** telles que le gaz de schiste devraient être considérées comme un enjeu de compétitivité. Il s'agit d'une opportunité dont le potentiel énergétique et économique doit être évalué. En parallèle, des travaux de R&D

doivent être conduits afin d'assurer des conditions d'exploitation compatibles avec les règles de protection environnementale.

4. Agir au niveau européen et mondial

Il est urgent d'engager, dès aujourd'hui, la négociation d'un **nouveau "paquet climat, énergie et compétitivité"** à l'échelon de l'UE pour la période 2030-2050.

- Son principal enjeu sera de **rééquilibrer les politiques énergétique et climatique de l'UE en faveur de la compétitivité** - interne et externe - des entreprises européennes. Il faut mettre l'accent sur le développement de l'offre de solutions, en complément d'instruments contraignants comme le système européen d'échange de quotas d'émission de CO₂, obligatoire pour les entreprises concernées. Cela passe notamment par un soutien à la R&D en faveur des technologies à faibles émissions de carbone (en amont) et à la constitution de filières porteuses de solutions industrielles compétitives (en aval).

- Il est primordial de parvenir à **renforcer la coordination des politiques nationales** en matière de tarifs, de subventions et de fiscalité énergétiques et environnementaux, de maîtrise de la demande d'énergie, etc. afin que les décisions unilatérales des Etats membres ne déstabilisent pas l'approvisionnement énergétique de l'UE et ne poussent pas les prix de l'énergie à la hausse.

- A l'échelle de l'UE, il faut une **prise de conscience que les réglementations européennes ont un impact direct sur les coûts énergétiques** des entreprises intensives en énergie, et que ces coûts influencent leurs décisions d'investir en Europe.

Le droit européen de la concurrence restreint ainsi notablement la possibilité pour les entreprises de sécuriser leur approvisionnement énergétique via des contrats de long terme. Or, ces contrats sont déterminants pour leur compétitivité-coût énergétique. Il est nécessaire de faire évoluer les règles en ce domaine.

- Enfin, dans le **cadre des négociations climatiques** engagées en vue de conclure, d'ici fin 2015, un accord international sur le climat pour l'après 2020, la France doit agir pour que l'UE fasse preuve de volontarisme pragmatique dans le chemin d'évolution des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 en prenant en compte les orientations et initiatives des autres grandes économies mondiales fortement émettrices. **L'UE doit jouer un rôle moteur dans ces négociations sans s'isoler du reste du monde.** Elle doit privilégier la mise au point de solutions industrielles et énergétiques performantes, créatrices d'emplois durables sur son territoire.